

et son livre, n'a qu'une médiocre valeur. A côté de M. Ragut, dans la même préfecture, s'est trouvé aussi un autre fonctionnaire, homme modeste et ne se posant pas en savant, M. Monnier, chef de division, lequel, pendant cinquante ans, s'est plu à donner dans les *Annuaire*s des documents des plus exacts sur les hameaux, sur les écarts, comme sur l'orthographe administrative de leurs noms souvent si malheureusement défigurée. Toutefois, cet ensemble de travaux ne constituait pas une véritable géographie historique du Mâconnais, telle qu'il s'en est publié plusieurs déjà dans des départements voisins et comme l'avait fait, entre autres, M. le comte de Soultrait pour le Nivernais. Quelque lourde que fût cette tâche, M. Théodore Chavot, un ancien magistrat, a eu le courage de l'entreprendre et de la conduire à bonne fin. Du reste, M. Chavot n'est pas un nouveau venu dans la science. Son nom est connu depuis longues années de tous les érudits et des amateurs de grands travaux historiques sur le Mâconnais. Déjà en 1843, alors qu'on commençait à peine à consulter nos anciens monuments trop négligés, il publiait un savant Mémoire très apprécié sur les *Franchises et Coutumes de la ville de Cluny, au douzième siècle*; — Plus tard, il donnait un Mémoire non moins important sur la *Juridiction seigneuriale des abbés de Cluny aux douzième et treizième siècles*; — des Notions sur le *Prieuré de Marcigny au moyen âge*, et sur les *Premiers temps du Prieuré de Sainte-Madeleine de Charolles*.

En 1850, il avait fait paraître, avec le concours de l'académie de Mâcon son beau Mémoire sur l'*Influence de l'abbaye de Cluny sur le Mouvement religieux, politique et intellectuel*.— L'académie, en décernant le prix à un Mémoire sur le même sujet présenté par M. l'abbé Cucherat « regretta que son budget ne lui permit pas de doubler la récompense pour couronner deux bons ouvrages. »

En 1851, 1853, 1864 et 1865, sa plume active et toujours féconde avait doté la science d'un *Épisode des Guerres Religieuses dans le Mâconnais*, — des textes et des traductions, avec notes des Privilèges et des Franchises de Villefranche (Rhône) et d'un Mémoire des plus remarquables sur la *Condition sociale des personnes* et sur l'*État de la propriété foncière dans le Mâconnais au moyen âge*, inséré dans le *Cartulaire de Saint-Vincent*, de Mâcon.

Il a donc été facile à M. Chavot, par sa grande connaissance de l'histoire du Mâconnais qui n'a plus de secrets pour lui et par ses incessantes fouilles dans les riches archives de Saône-et-Loire, de dresser le monument dont il est fête pour nous de rendre compte aujourd'hui.

Ce monument se compose d'une *Introduction*, d'un *Dictionnaire topographique* et d'un *Appendice*.

Dans l'Introduction se trouve d'abord tout ce qui concerne le territoire, les montagnes et les vallées du Mâconnais, l'altitude de ces montagnes, le partage des eaux et les anciennes voies de communications ne se rencontrent mais que dans la *Topographie* et dans l'*Appendice*; puis viennent les *Anciennes circonscriptions territoriales* divisées en *circonscriptions ecclésiastiques* et *civiles*, comprenant, les premières, l'évêché de Mâcon, les paroisses, les anciennes paroisses de l'évêché comprises dans l'arrondissement de Mâcon, les églises cathédrales, les paroisses étrangères admises dans l'arrondissement de Mâcon et celles qui en ont été exclues; — le chapitre consacré aux *circonscriptions civiles* offre non moins d'intérêt et forme, on peut le dire, une page presque toute nouvelle de l'histoire de cette province à peine et même mal ébauchée par quelques écrivains. C'est aussi dans les cartulaires et dans les chartes que M. Chavot a puisé